

# En route pour le Zéro phyto

La loi de Transition Énergétique de juillet 2015 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat et les collectivités locales au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Bièvre Isère Communauté et les communes s'associent pour vous apporter des solutions plus respectueuses de l'environnement et de votre santé et ainsi protéger les captages d'eau potable !

## Objectif « Zéro phyto »

Les communes volontaires se sont impliquées dans un « *plan de désherbage communal* » avec des *techniques alternatives aux produits chimiques*.

L'objectif est de limiter la pollution des captages prioritaires tout au long des nappes de réserve en supprimant la contamination des sols par les produits phytosanitaires, qui représente un risque pour les ressources en eau et notre santé.

**La pousse d'herbe ne signifie pas un « abandon » des espaces !**

**Ensemble, adoptons le « Zéro phyto » pour préserver la qualité de nos ressources en eau.**

*Si la faune et la flore s'installent, c'est justement la preuve que l'environnement est sain. Pour continuer à boire une eau de qualité, changeons nos pratiques d'entretien !*



### Le saviez-vous ?

Un seul gramme de substance active suffit à rendre 10 000m<sup>3</sup> d'eau non potable, soit un fossé de 1m sur 1m et 10 km de long.

## Préserver l'environnement à moindre coût

En réalité, les *coûts d'entretien ne vont que très peu augmenter* ! Il est possible de faire autrement, d'autant que le coût de traitement des eaux polluées par les produits chimiques est bien supérieur à celui des méthodes alternatives !

**Pour ne pas augmenter le temps de travail de l'agent communal, acceptons la végétation spontanée.**

+ d'infos : [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)



**Bièvre isère**  
communauté